

Bulletin municipal



Randonnée Vélo-Santé Alcoa

La randonnée Vélo-Santé Alcoa s'arrêtera au kiosque d'information situé au 391, rue Principale le 21 août 2015 entre 13 h 30 et 14 h. La population est invitée à venir encourager les cyclistes! Des bouteilles d'eau ainsi que des jus seront disponibles pour ceux qui le désirent. Le café sera aussi disponible au coût de 1.25\$ chacun.

Pour cette occasion, le personnel du kiosque vend des billets au prix de 5\$; ces billets sont pour les cyclistes qui parcourent le trajet entre Sacré-Cœur et Baie-Trinité.

La liste des prix est disponible aux endroits suivants : kiosque local d'information, bureau de poste, Caisse populaire Desjardins, Dépanneur Louise Brisson, Municipalité, restaurant la petite Bouffe, Café de la place ainsi que chez Halte 138.



Réussite pour le camp de jour 2015

Le camp de jour 2015, qui s'est tenu pendant les quatre dernières semaines, regroupait des enfants entre 4 et 11 ans. En tout, ce sont 18 enfants qui ont été inscrits au camp de jour 2015 de Portneuf-sur-Mer.

Les enfants ont participé entre autres à des activités extérieures, intérieures et de bricolage. Lors de la dernière semaine d'activités, les jeunes ont pu visiter une ferme et ont participé à un spectacle dont ils étaient les vedettes le 22 juillet dernier à l'Accueil!

Attention à votre consommation d'eau potable

La Municipalité tient à vous avertir que le puits no. 4 n'est toujours pas en fonction, c'est pourquoi elle vous demande de respecter le règlement en vigueur et d'économiser l'eau afin d'éviter une pénurie. En effet, la Municipalité est en attente de documents de la MRC afin d'obtenir le certificat d'autorisation nécessaire avant de pouvoir mettre en opération le puits en question. À cette fin, nous vous faisons un rappel amical relativement au règlement no. 12-249 sur l'utilisation de l'eau potable et vous invitons à le consulter.

facebook

Pour être mis au courant des derniers avis ou communiqués ou suivre l'actualité à propos de la Municipalité, suivez-nous sur notre page Facebook !

Membres du conseil municipal

Maire

Gontran Tremblay

Conseillère no. 1
Hélène Tremblay

Conseillère no. 2
Nady Sirois

Conseiller no. 3
Roberto Emond

Conseiller no. 4
Michel Chamberland

Conseiller no. 5
Yvan Maltais

Conseiller no. 6
Louis Emond

Séance du Conseil chaque deuxième mercredi du
mois sauf exception (août 2015)

AOÛT 2015

D	L	M	M	J	V	S
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

5 août : Séance du conseil municipal

21 août : Randonnée Vélo-Santé Alcoa

7 septembre : Bureau municipal fermé-congé Fête du travail

Feux d'artifice - Conseils de prévention

Les pièces pyrotechniques (feux d'artifice) représentent une façon agréable d'illuminer les soirées en famille, les enfants les adorent !

Avant d'utiliser ces feux d'artifice de type familial, vérifiez auprès du service incendies (418 587-2285 poste 2103) afin de valider que vous répondez aux conditions d'utilisations (par exemple, avez-vous un espace suffisant pour utiliser les feux dans votre cour).

Par la suite, lisez attentivement les instructions du fabricant pour chaque feu d'artifice, car elles diffèrent d'un type à l'autre.

- ✓ Allumez les feux un à la fois.
- ✓ Ne laissez jamais les feux d'artifice à de jeunes enfants.
- ✓ Gardez toujours de l'eau à la portée de la main.
- ✓ Allumez-les toujours à une bonne distance des spectateurs et de tous bâtiments ou matériaux combustibles.
- ✓ Ne tentez jamais d'allumer de nouveau un feu qui s'est éteint.

Pour des informations complémentaires, contactez le service incendie au 418-587-2285, poste 2103.

Conseils de la préventionniste madame Marie-Pier Dufour
Du Service des incendies de Forestville

RECRUTEMENT DES POMPIERS

Vous avez toujours rêvé d'être pompier ? Le Service des incendies de la Ville de Forestville est toujours à la recherche de pompiers ou pompières pour l'ensemble de son territoire. Le Service couvre un littoral de plus de 100 km, ce qui correspond aux limites des cinq municipalités de l'entente intermunicipale (Les Escoumins, Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier).

Équipé de deux motoneiges, de deux véhicules tout terrain et deux traineaux d'évacuation, le Service des incendies dispense le service d'évacuation et de sauvetage en forêt sur le territoire de l'entente intermunicipale. On dénombre annuellement plus de 125 appels d'urgence pour tous les types d'interventions auxquelles le Service des incendies est mandaté à répondre. Considérant les particularités de chaque municipalité desservie, le nombre d'appel est différent d'une caserne à l'autre.

Vous pouvez, vous aussi, faire partie d'une équipe chevronnée de pompiers et officiers spécialisés afin d'intervenir sur les différents appels auxquels le Service des incendies de la Ville de Forestville est appelé.

Si vous voulez vous joindre à une équipe dynamique, vous devez faire parvenir votre curriculum vitae au Service des incendies, soit :

Par télécopieur au 418-587-6492, par courriel à incendies@forestville.ca ou par courrier : Service des incendies Forestville, 1, 2e Avenue, Forestville (Québec) GOT 1E0

Écocapsule sur la récupération des vêtements

La MRC de la Haute-Côte-Nord a produit des écocapsules environnementales que vous pouvez visionner sur Youtube. Le lien pour l'écocapsule suivant concerne la récupération des vêtements. Des conseils utiles y sont présentés! Voici le lien pour visionner la capsule : <https://vimeo.com/album/3436141/video/130449292>

Le jardin communautaire prend forme !

Le projet de jardin communautaire est maintenant devenu réalité et les plants des utilisateurs commencent à profiter ! En effet, malgré les dernières semaines pluvieuses, les légumes qui ont été plantés prennent de l'ampleur.

Rappelons que le projet a été rendu possible entre autre avec la participation financière d'Action-Santé Haute-Côte-Nord.



Le jardin communautaire

Info-biblio

Horaire d'été

Depuis le 1^{er} juin, votre bibliothèque applique l'horaire d'ouverture estival et est ouverte seulement les lundis soirs de 18h30 à 20h.

Vous désirez emprunter un volume qui n'est pas disponible à la bibliothèque? Venez en faire la demande et nous pourrons l'obtenir pour vous!

Visite de l'église

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de notre projet « Visite de l'Église » les dimanches après-midis de 13h à 16h.

Grâce à la collaboration de la Municipalité, il est également possible d'avoir des visites guidées certains jours de la semaine en contactant les préposées du kiosque d'information local au 581-323-1050.

C'est une activité à faire en famille! Bienvenue à tous et à toutes, c'est gratuit!

Levée de fonds

On profite de l'occasion pour vous informer que le samedi 8 août de 9h à 15h, il y aura une « LEVÉE DE SOUS SUR LE PERRON ». Comme l'an passé, nous comptons sur votre générosité!

Un village sans église = Un village sans vie

Merci! Fabrique Ste-Anne de Portneuf

Attention à la berce du Caucase!

La berce du Caucase est nuisible pour la santé et pour l'environnement. Lorsqu'elle colonise un milieu, elle nuit à la croissance des autres plantes qui y sont présentes. Elle déstabilise les écosystèmes et elle contribue à l'érosion des berges. Il ne faut jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Le contact avec la sève de cette plante provoque des réactions de la peau douloureuses qui ressemblent à des brûlures. Lorsque l'on doit la manipuler, il faut se protéger avec des gants et des vêtements longs.



Pour en savoir plus sur cette plante, rendez-vous au :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase>

Message important de l'Association Marie-Rein – rappel

Veuillez prendre note que du 1^{er} juillet au 31 août prochain, le service de buffet après les funérailles offert par l'Association Marie-Reine sera interrompu.

Nous serons à nouveau disponibles à partir du 1^{er} septembre 2015. En espérant que cela ne vous cause pas trop d'inconvénients.

Les membres de l'Association Marie-Reine

NOUVELLE SIGNALISATION – NOUVELLE SIGNALISATION – NOUVELLE SIGNALISATION

AVIS À LA POPULATION

NOUVELLE LIMITE DE VITESSE DANS CERTAINES RUES MUNICIPALE

Lors de sa dernière séance, le Conseil a adopté le règlement no. 15-267 qui établit la limite de vitesse dans certaines rues municipales à 30 km/heure.



NOUVELLE LIMITE DE VITESSE DANS CERTAINES RUES MUNICIPALE

De nouveaux panneaux de signalisation avec la limite de vitesse adoptée via le règlement seront installés prochainement dans les rues concernées.

DÉFENSE DE STATIONNER DANS CERTAINES ZONES IDENTIFIÉES PAR RÉOLUTION

Lors de cette même séance, le Conseil a adopté le règlement no. 15-266 qui autorise la prohibition ou la limitation de stationner sur les chemins ou places publics.



DÉFENSE DE STATIONNER DANS CERTAINES ZONES IDENTIFIÉES PAR RÉOLUTION

La signalisation appropriée sera installée au courant des semaines à venir. Toute personne qui contreviendra au règlement commet une infraction et s'expose à une amende de 30\$.

Rassemblement de l'Association des Tremblay d'Amérique à Tadoussac : une première sur la Côte-Nord

L'Association des Tremblay d'Amérique est un organisme à but non lucratif ayant comme principale mission de réunir en corporation tous les Tremblay descendants et descendantes de Pierre et Onzanne. L'Association organise tous les deux ans une grande réunion de ses membres. Cette année, au mois d'août 2015, ce rassemblement se tiendra les 15 et 16 à l'Hôtel Tadoussac, une première sur la Côte-Nord!

Ce rassemblement attirera des participants provenant de partout au Québec, du Canada et des États-Unis. Tous les Tremblay et descendants de Tremblay de la Côte-Nord sont invités à se joindre à cet événement hors du commun. Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire au rassemblement, vous pouvez visiter le www.genealogie.org/famille/tremblay/.

Planifiez vos déplacements
HCN.COVOITURAGE.CA



Covoiturage
Haute-Côte-Nord-rappel

La MRC et la SADC de la Haute-Côte-Nord ont lancé depuis peu un programme de covoiturage destiné à ses citoyens et aux travailleurs de la région.

La démarche a pour but de fournir une alternative de mobilité et de transport collectif à la main d'œuvre et à la population. Nous vous invitons à vous rendre au WWW.HCN.COVOITURAGE.CA : l'inscription est gratuite et rapide. Vous pourrez ainsi voir les offres et demandes de covoiturage et trouver avec qui partager la route en quelques clics.

Trop d'aide à des villes en surplus, dénonce un maire



SIMON BOIVIN
sboivin@lesoleil.com

Des municipalités qui engrangent d'importants surplus reçoivent des millions de dollars en péréquation pendant que d'autres villages «s'éteignent à petit feu», dénonce le maire de Portneuf-sur-Mer, sur la Côte-Nord.

La publication de la liste des 10 municipalités les plus dévitalisées au cours des dernières semaines a fait bondir Gontran Tremblay. Parmi celles-ci, certaines reçoivent une part considérable du programme québécois de péréquation de 60 millions \$, malgré leur bonne santé financière, a-t-il remarqué. Le programme vise à aider les municipalités qui ont un potentiel fiscal peu élevé à offrir les services de base à leurs contribuables.

«Ce qui m'a fâché, c'est de voir que des villes qui ont de gros surplus reçoivent de la péréquation, déplore M. Tremblay. Ça m'a mis en mautadit. Je me dis : "Ça ne se peut pas". Le gouvernement devrait voir à ça. La péréquation doit aider les petites municipalités qui ont de la misère à boucler leur budget.»

Par exemple, note M. Tremblay, Trois-Rivières doit obtenir plus de 3 millions \$ en péréquation cette année. Pourtant, la Ville a présenté en décembre un surplus projeté de 7,8 millions \$ pour l'année 2014. Victoriaville recevra 1,2 million \$ bien qu'elle ait dégagé un surplus de 2,7 millions \$. Plusieurs autres sont dans cette situation, à plus ou moins grande échelle, constate le maire nord-côtier d'un village d'un peu plus de 700 personnes.

FORMULE DE PÉREQUATION

Le calcul de la péréquation municipale, comme pour celle qui provient d'Ottawa, est complexe. Il se base notamment sur la richesse foncière d'une municipalité. Le maire de Trois-Rivières a expliqué au *Journal de Québec*, à la mi-juillet, que sa ville se retrouvait parmi les plus pauvres en raison de l'impact de la crise de la pyrrhotite sur la valeur de plusieurs propriétés.

En «bon père de famille», le gouvernement du Québec devrait

des sommes qui feraient toute une différence parmi des municipalités dans le besoin et qui ont atteint la limite de leur richesse foncière.

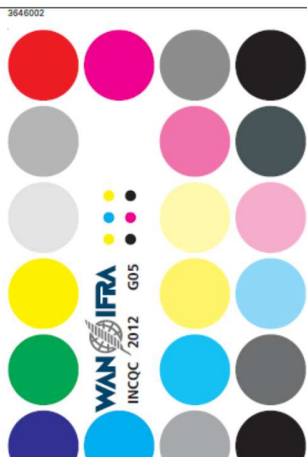
La péréquation fait partie des mesures du pacte fiscal qui détermine différentes sources de revenus des municipalités. Un nouveau pacte est en cours de négociation entre le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, et les représentants des villes.

La préoccupation de M. Tremblay est au nombre des éléments qui sont discutés, affirme le président de la Fédération québécoise des municipalités, Richard Lehoux. Mais les acteurs autour de la table restent discrets pour ne pas nuire aux pourparlers. «C'est sûr qu'on a pris connaissance de ça nous aussi, indique M. Lehoux. On l'a vu en même temps que tout le monde. La formule mise en place date de 2001. Ce sont des enjeux qui font partie de la négociation.»

À l'Union des municipalités du Québec, qui représente les plus grandes villes, il ne s'agit pas d'une «préoccupation qu'on entend beaucoup», indique le conseiller aux communications Patrick Lemieux. La situation financière des municipalités doit être analysée dans son ensemble, «pas nécessairement sur un programme en particulier», dit-il.

Le cabinet du ministre Moreau préfère ne pas commenter avant la fin des négociations sur le pacte fiscal.

D'autre part, le maire de Portneuf-sur-Mer s'explique mal que le gouvernement préfère investir 30 millions dans un projet comme le Théâtre Diamant plutôt que de bonifier le programme de péréquation.



Les « échos » du conseil municipal

Voici des sujets qui ont fait l'objet de discussions et de décisions lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 8 juillet dernier :

- Comme mentionné à la page 3 du présent bulletin, deux nouveaux règlements ont été adoptés, le règlement no. 15-266 concernant la limite de vitesse dans certaines rues municipales et le règlement no. 15-267 concernant le stationnement dans les rues municipales. Surveillez la nouvelle signalisation dans les rues municipales à ce sujet.
- Une entente est survenue entre la Fabrique et la Municipalité : elle consiste, pour la Municipalité, à fournir une ressource humaine à la Fabrique dans le but de faire visiter l'Église et l'exposition qui y est présentée et, ce, à certaines dates déterminées.
- Monsieur Louis Emond, conseiller no. 6 a été nommé pour remplacer le maire à la MRC de la Haute-Côte-Nord lorsque celui-ci ne peut être présent aux activités de cette dernière.
- Madame Sharon Tremblay a été engagée comme superviseuse du camp de jour pour la période du 6 au 23 juillet 2015.
- Nomination de madame Cathy Thibeault à titre de superviseuse du kiosque local d'information pour les saisons 2015, 2016 et 2017.
- La Municipalité a apporté son appui à celle de Tadoussac en ce qui concerne la menace, par le gouvernement, de fermetures d'écoles de moins de 100 élèves et à celle de mettre fin au financement aux écoles occupées à moins de 50%.

Congé de la Fête du travail

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour le congé de la Fête du travail lundi le 7 septembre prochain.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance du Conseil se tient habituellement chaque deuxième mercredi du mois. Toutefois, la séance d'août est devancée pour le premier mercredi du mois d'août, soit le 5 août à 19h à la salle du Conseil de l'édifice municipal. *Les procès-verbaux complets et les ordres du jour sont disponibles après approbation sur le site web de la Municipalité au <http://portneuf-sur-mer.ca>.*

Veillez noter que le site web fait actuellement l'objet d'une refonte.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

Souvenirs...

Plusieurs photographies concernant le Festival de la Clam sont présentement partagées sur la page Facebook de la Municipalité au grand plaisir des « followers ». Voici deux de ces photographies de comités organisateurs du Festival qui ont été publiées récemment.



Répertoire

BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TÉLÉCOPIEUR :	418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	418-238-2795
	418-587-0336
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :	418-238-5303
SÛRETÉ DU QUÉBEC :	418-587-2238
SALLE MUNICIPALE :	418-238-5402
KIOSQUE D'INFORMATION :	581-323-1050
MARINA :	418-238-2040
PROBLÈMES IMPORTANTS :	418-238-2795
	418-587-0336
SÉCURITÉ CIVILE :	418-295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433

Site Web : <http://portneuf-sur-mer.ca>
Courriel : portneuf-sur-mer@videotron.ca

911

URGENCES

Représentation du conseil municipal

Madame Hélène Tremblay, conseillère no. 1
Bibliothèque municipale

Madame Nady Sirois, conseillère no. 2
Comité d'embellissement, Politique familiale et démarche MADA

Monsieur Roberto Emond, conseiller no. 3
Office municipal d'habitation et Société de développement

Monsieur Michel Chamberland, conseiller no. 4
Piste de ski de fond, Comité d'embellissement

Monsieur Yvan Maltais, conseiller no. 5
Entente intermunicipale d'incendie et Camping

Monsieur Louis Emond, conseiller no. 6
Travaux publics et entretien des bâtiments
Remplaçant du maire à la MRC